

Réunion du Comité exécutif du REMDH Bruxelles, les 14-16 décembre 2007

Compte rendu
Approuvé

Le Comité exécutif (CE) du REMDH s'est réuni à Bruxelles, Belgique, les 14-16 décembre 2007. Au cours de la réunion, les membres du CE ont discuté, entre autres, des développements majeurs dans la région euro-méditerranéenne et du suivi de l'Université d'été à Chypre en 2007. De plus, le budget 2008-2009 a été présenté, le rapport financier 2006, vérifié par un commissaire aux comptes, a été signé par les membres du CE et la convention d'entreprise du REMDH a été discutée. Finalement, le CE s'est mis d'accord sur un communiqué de presse concernant sa réunion.

A la suite de la réunion du CE, le REMDH a célébré son 10^{ème} anniversaire avec plusieurs manifestations à Bruxelles et à Paris. Les 17-18 décembre, le Groupe de travail Liberté d'association s'est réuni à Bruxelles et a lancé son Rapport sur la liberté d'association pendant une conférence de presse au Centre international de la Presse le 17 décembre. Le Rapport a également été présenté au groupe Maghreb-Machrek du Conseil de l'UE plus tard le même jour. Dans l'après-midi le REMDH a invité ses partenaires, collègues et amis à une réception à Bruxelles.

Le 18 décembre, le REMDH a organisé un séminaire ouvert sur la Liberté d'association en présence de représentants des institutions européennes et d'ONG dont le siège est à Bruxelles. Le directeur du REMDH, Marc Schade-Poulsen et la directrice de l'antenne de Bruxelles, Sandrine Grenier, ont rencontré Benita Ferrero-Waldner, Commissaire chargée des relations extérieures de l'UE. Le 18 décembre également, Khemais Chammari (membre individuel du REMDH), Moataz El Fegier (membre du Comité exécutif du REMDH) et Amina Bouayach (présidente de l'Association marocaine des droits Humains) ont parlé de la situation des droits de l'Homme dans leurs pays, et Marc Schade-Poulsen a parlé des 10 ans du Réseau et de la Liberté d'association dans la région euro-méditerranéenne durant une réunion avec la Sous-commission Droits de l'Homme du Parlement européen. Pour terminer, le 18 décembre, le REMDH a organisé une conférence à la Maison de l'Europe à Paris, avec la participation de Kamel Jendoubi, président du REMDH, Michel Tubiana, membre du Comité exécutif, Catherine Lalumière, présidente de la Maison de l'Europe, Alvaro Gil Robles (ancien Haut-Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe. Plus de 60 personnes ont assisté à la conférence.



PARTICIPANTS

Participants membres du Comité exécutif (CE) du REMDH

Du 14 au 16 décembre : Michel Tubiana, Moataz El Fegier et Colm Regan. Les 15 et 16 décembre : Kamel Jendoubi (président), Nizam Assaf (trésorier) et Iain Byrne.

Membres du Secrétariat :

Marc Schade-Poulsen (directeur exécutif du REMDH), Sandrine Grenier (Directrice, Bruxelles, présente le 15 décembre), Chadi Sidhom (coordinateur de projet, présent le 16 décembre), Nour Hemic (coordinatrice de projet, présente le 16 décembre) et Maibritt Damgaard Nielsen (secrétaire exécutive, rapporteure).

Absents:

Eva Norström (vice-présidente), Maria De Donato, Birgit Lindsnæs, Wadih-Ange Al-Asmar, Nina Atallah et Rabéa Naciri – tous excusés.

DOCUMENTS DE LA RÉUNION

Documents téléchargés sur le Forum du CE sur le site du REMDH le 1^{er} décembre 2007 :

1. Projet d'ordre du jour
2. Renseignements pratiques
3. Compte rendu de la réunion du CE à Ljubljana les 28-30 septembre 2007

4. Bulletin d'information interne n° 16 et 17
5. Compte rendu de la réunion du Quartet
6. Rapport d'audit
7. Informations sur le budget 2008-2009
8. Propositions pour le nouveau projet de Statuts
9. Document concernant le suivi de l'Université d'été
10. Document concernant le Réseau d'alerte migrants/réfugiés
11. Convention d'entreprise
12. Demande d'adhésions
13. Communiqué de presse concernant la Fédération Internationale Helsinki pour les droits de l'Homme (IHF)

Documents remis à la réunion :

-

Si vous souhaitez consulter ces documents, merci de bien vouloir contacter Maibritt Nielsen au Secrétariat du REMDH à mdn@euromedrights.net.

ORDRE DU JOUR DÉFINITIF ADOPTÉ LORS DE LA RÉUNION

1. **Accueil, approbation du compte rendu de la dernière réunion du Comité exécutif et accord sur l'ordre du jour de la réunion**
2. **Rapport du Secrétariat**
3. **Convention d'entreprise**
4. **Dernières informations sur la situation financière**
5. **Discussion des points de la déclaration du CE suite à la réunion et élection d'un groupe responsable de sa rédaction**
6. **Révision des Statuts du REMDH**
7. **La notion de Groupe de travail du REMDH (suivi de la réunion de Lisbonne)**
8. **Assemblée générale - lieu**
9. **Document de suivi sur l'Université d'été.**
10. **Plate-forme non gouvernementale EuroMed**
11. **Document sur le Réseau d'alerte migrants/réfugiés**
12. **Questions concernant les adhérents**
13. **Urgences**
14. **Adoption de la déclaration du CE**
15. **Dates et lieu de la prochaine réunion du CE**



Jour 1 – vendredi 14 décembre

1. **Accueil, approbation du compte rendu de la dernière réunion du Comité exécutif et accord sur l'ordre du jour de la réunion (modérateur : Colm Regan)**

Le directeur exécutif, Marc Schade-Poulsen a souhaité la bienvenue à Bruxelles au Comité exécutif.

Les décisions ci-dessous ont été prises avec l'accord de la vice-présidente du REMDH, Eva Norström avant la fin de la réunion à Bruxelles.

Décisions :

- Les membres du CE ont examiné le compte rendu de la dernière réunion les 28-30 septembre et l'ont approuvé après quelques modifications mineures.
2. **Rapport du Secrétariat (modérateur : Colm Regan)**

Marc Schade-Poulsen a présenté le rapport du Secrétariat (voir document N° 4 et les Bulletins d'information interne N° 16 et 17) ;

Liberté d'association :

Marc Schade-Poulsen a annoncé que le premier Rapport du REMDH sur la Liberté d'association avait été finalisé, que c'était un bilan sérieux mais que le processus avait été difficile ; 11 rapporteurs ont rédigé 11 rapports par pays, les membres du REMDH ont été consultés mais il a fallu que les membres du personnel de Copenhague rédigent leurs commentaires. Marc Schade-Poulsen a suggéré de faire une évaluation du processus. Il a en outre fait savoir que Thibaut Guillet qui a écrit le rapport sur l'Europe, serait coordinateur du projet Liberté d'association jusqu'en juillet 2008, date à laquelle une décision sera prise sur le lieu où sera basé le projet. Thibaut Guillet sera chargé de suivre la situation dans la région et de mettre à jour le Rapport.

Moataz El Fegiery a demandé pourquoi le REMDH avait fait appel à des experts étrangers pour le travail sur l'Égypte plutôt qu'à des experts égyptiens. Il a suggéré de demander aux membres du REMDH de faire le travail au lieu de s'adresser à des experts étrangers. Colm Regan a exprimé son accord avec Moataz El Fegiery ainsi que ses inquiétudes sur la façon dont le REMDH faisait appel à des rapporteurs et consultants. Il a souligné que le REMDH devait construire ses capacités avec ses propres ressources. Il a de plus suggéré de résilier les contrats avec les experts dans les cas où le REMDH n'obtient pas de résultat dans les délais fixés. Marc Schade-Poulsen a accepté l'idée d'une politique concernant les rapporteurs mais il a fait remarquer que le REMDH risquait d'entrer en conflit avec les membres du Réseau si un membre produisait un rapport de mauvaise qualité.

Justice

Sian Lewis Anthony a finalisé un rapport sur les initiatives de réforme dans la région et d'autres rapports faisant suite à une consultation au niveau national sont en préparation (Maroc, Tunisie et Jordanie) pour la prochaine réunion de février 2008 durant laquelle les rapports nationaux et régionaux seront présentés aux représentants de l'UE. Une page Web sur la justice dans la région va être lancée.

Parité hommes-femmes

Les 28 et 29 novembre 2007, le REMDH a organisé un stage de formation sur l'intégration de la parité à Paris ; les formateurs étaient Marc Schade-Poulsen et Samah Helmy. Le kit de formation n'avait pas été finalisé mais il a rempli sa fonction. Le séminaire a été suivi d'une réunion du Groupe de travail Genre/Femmes. Durant la réunion du GT, ses membres sont tombés d'accord sur un programme de travail : le Groupe de travail assurera le suivi du plan d'action d'Istanbul et écrira un rapport sur la signature de conventions, les législations spécifiques discriminatoires envers les femmes, les femmes en migration et dans la vie publique. En outre, les membres du Groupe de travail souhaitent inviter les organisations membres du REMDH à mettre en place la parité en leur sein, en collaboration avec le REMDH. Le Groupe de travail fera un rapport sur ceux qui répondent à son appel et les formations dispensées dans la région. Pour conclure, Marc Schade-Poulsen a annoncé que Lina Alqurah avait été recrutée comme nouvelle coordinatrice du Groupe de travail Genre/Femmes. Lina Alqurah travaillait auparavant comme directrice exécutive de SIGI.

Palestine, Israël et Palestiniens

Le 17 décembre une télé-réunion des membres du Groupe de travail PIP a eu lieu à Jérusalem (en liaison vidéo avec Gaza). Le Groupe de travail préparera le terrain pour une réunion du GT en février 2008. Le Secrétariat a reçu 12 candidatures pour le poste de coordinateur de projet du Groupe de travail PIP mais une seule remplit tous les critères. Marc Schade-Poulsen fera passer un entretien à cette personne avant Noël.

Migrations

Marc Schade-Poulsen a fait savoir qu'avant la réunion des ministres sur les migrations, en novembre, Eva Norström avait assisté à une audience au Parlement de l'UE. Hélène Flautre, présidente de la Sous-commission Droits de l'Homme du Parlement européen, a assisté à la réunion des ministres sur les migrations et a soulevé certains points de vue du REMDH. Dans le cadre de la réunion, le REMDH a publié un communiqué de presse commun avec la FIDH. Malheureusement, un seul membre du REMDH a publié un communiqué de presse.

Moataz El Fegiery a fait observer que les migrations étaient un sujet d'importance en Égypte. Il a donc suggéré de faire participer une personne venant d'Égypte au Groupe de travail sur les migrations (le CIHRS lui-même n'a aucune expérience dans le domaine).

PEV

Suite au séminaire PEV au Maroc, une délégation marocaine s'est rendue à Bruxelles et un rapport sur la situation des droits de l'Homme au Maroc (65 pages) a été publié.

Plate-forme non gouvernementale EuroMed

Michel Tubiana et Bahey El-din Hassan, CIHRS, ont été élus au CA de la Plate-forme (voir plus bas : 10. Plate-forme non gouvernementale EuroMed)

Assemblée générale

Marc Schade-Poulsen a informé les participants du fait qu'il avait été en contact avec IEMed, (Espagne) qui pourraient éventuellement financer la prochaine Assemblée générale. La France et le Maroc étaient aussi des possibilités pour la prochaine Assemblée générale (voir plus bas : 8. Assemblée générale – lieu).

Dossier Maroc

Marc Schade-Poulsen a expliqué que nous connaissons certaines difficultés dans la mise oeuvre du programme d'appui au Plan national de promotion de la démocratie et des droits de l'homme au Maroc.

Collecte de fonds

DANIDA a augmenté ses fonds de 900 000 DKK, ce qui fait un total de plus de 900 000 EUR sur deux ans. Marc Schade-Poulsen a fait savoir qu'il était d'accord pour que DANIDA et SIDA évaluent le REMDH d'ici fin 2008, pour qu'ils puissent réfléchir à leur évaluation et décider de possibles financements pour le REMDH.

En outre, Marc Schade-Poulsen a fait savoir que les rapports d'audit 2005 et 2006 avaient été finalisés. Le contrôleur financier, Poul Collemorten, a quitté le REMDH le 1^{er} novembre 2007 et il a été remplacé provisoirement par Nina Krüger qui travaille 10 heures par semaine. Le 1^{er} janvier 2008, un nouveau responsable du service administratif prendra ses fonctions au Secrétariat.

Éducation aux droits de l'Homme et jeunesse

Colm Regan a fait un compte rendu de la réunion du Groupe de travail à Ankara. Pendant la réunion, les membres ont discuté et évalué l'Université d'été, et ils ont manifesté leur engagement à organiser une autre Université d'été, peut-être en Turquie. Colm Regan a expliqué que le nom du GT *Educations aux droits de l'Homme et jeunesse* posait problème car jeunesse pouvait figurer aussi avec Migrations etc. A son avis, le CE devait prendre une décision plus importante sur le rôle des jeunes au REMDH (voir plus bas : 9. Suivi de l'Université d'été). Colm Regan a également fait remarquer que certaines organisations changeaient souvent de représentant comme membre du Groupe de travail et qu'il était nécessaire d'établir une certaine stabilité afin de pouvoir avancer.

Décisions :

- Le CE doit débattre du problème du recrutement des consultants et rapporteurs à sa prochaine réunion.

3. Convention d'entreprise (modérateur : Colm Regan)

Marc Schade-Poulsen a expliqué le processus d'élaboration de la convention d'entreprise du REMDH. La structure du REMDH a changé et il est devenu nécessaire que la convention d'entreprise reflète cette nouvelle structure. Il a donc discuté d'un projet de convention d'entreprise avec le représentant du personnel et tous les membres du personnel pendant les journées de développement du personnel en septembre 2007. La direction et les membres du personnel sont arrivés à un accord.

Décisions :

- Le REMDH s'efforcera de pratiquer ce qu'il y a de mieux pour son personnel juridiquement et financièrement dans la mesure du possible
- Il y aura 2 versions de la convention d'entreprise, une pour le Danemark et une pour la Belgique
- Pour le personnel des pays autres que la Belgique ou le Danemark, comme la Jordanie ou le Maroc, la convention fera partie de leur contrat individuel et sera basée sur le marché du travail du pays en question
- Les commentaires des juristes belge et danois seront intégrés à la convention
- Les procédures disciplinaires (par exemple avertissement verbal et écrit) à l'encontre des membres du personnel seront ajoutées à la convention
- La mise en œuvre de la convention sur les questions d'heures supplémentaires, de comptage des heures et voyages prendra effet début janvier 2008
- La convention d'entreprise pour la Belgique et le Danemark sera revue et mise en œuvre avant fin février 2008
- Le CE devra approuver la nouvelle version des conventions pour la Belgique et le Danemark.
- Une fois finalisée, la convention d'entreprise devra être disponible pour les membres du REMDH dans les trois langues.

4. Dernières informations sur la situation financière (modérateur : Nizam Assaf)

Marc Schade-Poulsen a présenté le rapport sur le budget 2008 et 2009 mis à jour (voir document N° 7) qui correspond au programme de travail adopté à Ljubljana en septembre 2007. Pour équilibrer le budget, le REMDH devra faire des économies. Pour la plupart des projets, il y aura deux réunions du Groupe de travail par an et plus de voyages entre les réunions pour garantir une certaine flexibilité entre les réunions. Il a indiqué également au CE que le Secrétariat allait mettre en place un système cohérent pour les deux années à venir concernant sous-budgets et rapports annuels.

Kamel Jendoubi a rappelé au CE qu'il était de sa responsabilité de superviser la situation financière du REMDH et d'allouer l'argent aux différents Groupes de travail en fonction des priorités du CE, car c'est lui qui répondra des finances devant l'Assemblée générale. Il a demandé quand serait recruté un collecteur de fonds car cela n'apparaît pas dans le budget.

Les membres du CE présents ont signé le rapport d'audit 2006 qui avait été approuvé à la dernière réunion du CE à Ljubljana les 28-30 septembre 2007.

Décision :

- Le Secrétariat recrutera un bénévole ou une personne retraitée vivant au Danemark pour aider à gérer les finances.

5. Discussion des points de la déclaration du CE suite à la réunion et désignation d'un groupe responsable de sa rédaction (modérateur : Iain Byrne)

Les membres du CE sont convenus de faire une déclaration après la réunion du CE, en se concentrant essentiellement sur le 10^{ème} anniversaire du REMDH et ses 10 ans de travail et de réussite (un réseau vivant, des échanges riches d'enseignements, des interventions politiques, son engagement à dévoiler les abus des droits de l'Homme), et les développements dans l'UE concernant l'attitude envers la région, l'universalité des droits et l'équation sécurité/droits de l'Homme. Un groupe responsable de sa rédaction a été désigné et le communiqué de la réunion du CE peut être consulté à www.euromedrights.net

6. Révision des Statuts du REMDH (modérateur : Iain Byrne)

Michel Tubiana a présenté les modifications apportées aux Statuts du REMDH suite à la discussion durant la dernière réunion du CE à Ljubljana les 28-30 septembre 2007 (voir aussi le document N° 3 : Compte rendu de la réunion du CE à Ljubljana les 28-30 septembre 2007 et N° 8 : Propositions pour le nouveau projet de Statuts).

7. La notion de Groupe de travail du REMDH (suivi de la réunion de Lisbonne) (modérateur : Michel Tubiana)

En l'absence d'Eva Norström, Colm Regan s'est vu demander de faire une présentation sur le suivi de la question du concept de Groupe de travail, suite à la réunion du Comité exécutif avec les coordinateurs de projet à Lisbonne en mars 2007 et une réunion à Copenhague avec la participation de Marit Flø Jørgensen, Fabrice Liébaud, Nour Hemici, Marc Schade-Poulsen et Eva Norström (plus loin « les participants ») avant la réunion du CE à Bruxelles.

Colm Regan a souligné que le but de la discussion était de préciser le rôle et les activités des Groupes de travail et d'obtenir des commentaires des membres du CE pour qu'Eva Norström et les coordinateurs puissent préparer un document sur la notion de Groupe de travail pour la prochaine réunion du Quartet puis celle du CE en avril 2008.

Pendant la réunion à Copenhague, les participants ont émis les observations suivantes :

- a. Les participants considèrent les Groupes de travail comme fondamentaux à tous les niveaux (participation, démocratie, etc.) et ils estiment qu'il est nécessaire de préciser le rôle et le fonctionnement des Groupes de travail.

- b. Il y aura un appel à candidats pour les Groupes de travail en 2009, après l'Assemblée générale en décembre 2008. Les participants ont signalé que le recrutement des membres des Groupes de travail doit être plus soigné afin de garantir une meilleure cohérence au niveau de la participation et des compétences. Les participants ont suggéré que les coordinateurs et la vice-présidente élaborent un plan d'action qui sera présenté à la prochaine réunion du Quartet.
- c. Les participants ont suggéré que les différents Groupes de travail se réunissent deux fois par an afin d'avoir une culture de GT. Les participants sont favorables à l'idée de laisser les membres des Groupes de travail décider et formuler les projets sources de financement eux-mêmes, faute de quoi, ils risquent de plus considérer le projet comme leur. Les participants ont exprimé leur souhait de voir se perpétuer le rôle de référent politique, responsable et coordinateur bien que dans certains Groupes il n'y ait pas de responsable ce qui amène un surcroît de travail pour le coordinateur.
- d. Les participants ont suggéré d'étendre les actions de solidarité du REMDH à tous les Groupes de travail et pas sur des zones d'activité isolées.

Marc Schade-Poulsen a fait observer que l'expérience montrait que les meilleurs résultats étaient obtenus lorsque le coordinateur, le responsable et le référent politique travaillaient bien ensemble. Il a ensuite suggéré que les activités des Groupes de travail correspondent soient plus en adéquation avec les besoins des organisations membres et que les membres des GT fassent mieux au niveau du compte rendu à leurs organisations.

Kamel Jendoubi a suggéré d'évaluer les méthodologies du REMDH en ce qui concerne les GT, par exemple par rapport à la présence ou non d'un responsable, car le REMDH en est encore à l'expérimentation. Michel Tubiana a exprimé son accord et ajouté que les membres des GT pourraient participer à l'évaluation.

Décisions :

- Le document d'Eva Norström sur la notion de Groupe de travail sera distribué aux membres du CE
- Evaluer le travail des GT avec l'aide de leurs membres et soumettre un modèle du travail futur des GT à l'Assemblée générale

8. Assemblée générale – lieu (modérateur : Michel Tubiana)

Marc Schade-Poulsen a annoncé que le directeur de IEMed, Espagne, avait fait savoir que l'organisation pourrait éventuellement financer l'Assemblée générale du REMDH en décembre 2008. Il était également possible d'organiser l'Assemblée générale en France ou au Maroc.

Décisions :

- Contacter IEMed pour savoir s'ils sont toujours prêts à financer l'Assemblée générale
- Garder ouverte la possibilité d'une Assemblée générale à Paris ou au Maroc.

Jour 3 – dimanche 16 décembre

9. Suivi de l'Université d'été (réseau de jeunes) (modérateur : Iain Byrne)

Avec la participation de Nour Hemici

Colm Regan a présenté le document de suivi de l'Université d'été (voir document N° 9) ; il a expliqué que c'était le résultat des discussions pendant l'Université d'été et pendant la réunion du Groupe de travail en octobre 2007.

Le but de ce document était de stimuler une discussion autour du problème de la participation des jeunes au REMDH et Colm Regan a demandé aux membres du CE des éclaircissements et des idées sur le sujet. Suite à la discussion avec le CE, le Groupe de travail reprendra et fera circuler le document aux autres Groupes de travail pour obtenir leurs observations et commentaires et finalement, fournir une suggestion de stratégie au CE.

Colm Regan a précisé que le GT Education aux droits de l'Homme avait la ferme conviction que la jeunesse devait être dissociée de leur Groupe de travail. Il a fait remarquer que si le REMDH souhaite s'engager auprès des jeunes, il doit savoir pourquoi et s'engager sérieusement. Il a précisé aussi que s'engager auprès des jeunes nécessitait des ressources propres et conduirait à des changements et défis majeurs pour le REMDH. Colm Regan se demandait si le REMDH était à même de relever le défi.

Au cours des discussions précédentes, le Groupe de travail avait identifié quatre domaines de travail où le REMDH pourrait concentrer ses premières activités pour la jeunesse ;

a. L'Université d'été

Une des difficultés de l'Université d'été à Chypre était qu'un trop grand nombre de participants n'étaient qu'indirectement engagés dans le travail avec les jeunes. L'Université d'été est-elle pour les jeunes ou pour des formateurs qui travaillent avec les jeunes ? Et l'Université d'été est-elle pour les membres du REMDH (et donc favorise le renforcement des capacités du REMDH) ou pour d'autres que ses membres ? Pour Colm Regan, l'Université d'été doit être pour les membres.

b. site Web

Le REMDH doit encourager l'utilisation de son site Web (sans trop de réglementation), en faire un portail pour le travail avec les jeunes en fournissant des documents qui ont trait à la jeunesse, par exemple des modules téléchargeables, etc.

c. créer des liens entre le REMDH et les structures pour la jeunesse dans la région (au lieu de construire une structure pour les jeunes)

d. renforcer les capacités pour les jeunes

Le REMDH pourrait soutenir les organisations actives dans le domaine de la jeunesse, les encourager à prendre contact les unes avec les autres et leur offrir des ressources pour les aider dans leur travail.

Selon Moataz El Fegiery il faudra créer une structure informelle destinée à la jeunesse (avec des ressources modérées) au sein du REMDH. Il a expliqué qu'en Égypte, les jeunes avaient créé un forum de la jeunesse, des bulletins d'information et s'étaient inscrits sur Facebook pour faire de la sensibilisation et des campagnes dans une structure autogérée.

Iain Byrne a exprimé son accord avec le Groupe de travail sur le fait que le travail avec la jeunesse doit être séparé du Groupe de travail Education aux droits de l'Homme. Il a ensuite demandé s'il y avait des ressources pour ce travail avec les jeunes puisque le budget 2008-2009 avait déjà été décidé. Pour conclure, Iain Byrne a suggéré de faire une enquête sur ce que souhaitent les jeunes et quelle valeur ajoutée cela pourrait apporter au REMDH.

Kamel Jendoubi était d'accord sur le fait que le REMDH doit réfléchir sérieusement à la question de l'engagement des jeunes dans le REMDH et il a encouragé le GT Education aux droits de l'Homme à réfléchir afin de discuter une stratégie jeunesse à l'Assemblée générale. Il a demandé s'il fallait intégrer les jeunes dans les organisations ou bien s'il fallait créer une sorte de plate-forme jeunes. Il a aussi suggéré que la question de l'engagement des jeunes soit traitée de la même manière par le REMDH que celle de l'intégration de l'égalité homme-femme en créant l'intégration des jeunes. Et pour conclure il a proposé d'élaborer diverses stratégies de communication pour attirer les jeunes et pour orienter certaines activités en direction des universités et des étudiants.

Colm Regan a fait savoir qu'il serait heureux de participer au processus et a suggéré d'utiliser l'Université d'été comme plate-forme pour développer une stratégie jeunes, pour faire une enquête sur les structures destinées aux jeunes dans la région euro-méditerranéenne, consulter les autres GT, les organisations membres et les universités d'été. Marc Schade-Poulsen a accueilli positivement l'idée d'une réunion avec les universités d'été sur la façon de donner de la visibilité aux jeunes dans les droits de l'Homme ainsi que celle de répertorier les différentes initiatives en direction de la jeunesse dans la région.

Finalement, Colm Regan a résumé la discussion en disant que les objectifs du REMDH étaient de donner de la visibilité aux jeunes dans les droits de l'Homme, au sein du REMDH et dans les activités en rapport avec le Réseau ; de recruter des jeunes en tant que tels; de leur apporter un soutien stratégique et d'explorer les implications d'un programme jeunesse pour le REMDH. Pendant la réunion du GT Education aux droits de l'Homme en février 2008, les membres du Groupe de travail discuteront la manière de cibler la participation à l'Université d'été (en direction des jeunes actifs dans les organisations membres qui travaillent directement avec des jeunes). L'Université d'été servira à produire une stratégie pour donner de la visibilité aux jeunes et la discussion sur la façon d'utiliser le site Web et la manière d'engager les universités pourra se poursuivre et être intégrée au document. Le REMDH examinera les structures destinées à la jeunesse déjà en place et les actions qu'il pourra engager avec elles et il pourrait organiser une réunion des personnes activement engagées dans le travail avec la jeunesse (à condition de trouver un financement).

Décisions :

- Après consultation avec les universités d'été, et les Groupes de travail, le GT Education aux droits de l'Homme va rédiger un document de stratégie sur la jeunesse (voir ci-dessus) qui sera discuté à la réunion du CE puis à l'Assemblée générale en 2008.

10. Plate-forme non gouvernementale EuroMed (modérateur : Iain Byrne)

Kamel Jendoubi a fait un compte rendu de l'Assemblée générale de la Plate-forme non gouvernementale EuroMed qui a eu lieu les 11-12 novembre 2007 avec la participation de 80 des 120 organisations membres.

Pour différentes raisons, la Plate-forme est passée par une période de crise durant laquelle sa forme, son mandat et ses relations avec les institutions européennes ont été remis en question. Pendant l'Assemblée générale de la Plate-forme, ses nouveaux Statuts ont été approuvés, le renvoi de son coordinateur a été approuvé, un nouveau CA a été élu et tous les rapports présentés ont été approuvés par une importante majorité. L'assemblée a été un succès pour la Plateforme et pour ses membres.

On peut regretter que l'Assemblée générale n'a pas été en mesure d'élire le bureau (José Martin, ACSUR, a accepté de diriger la période de transition), que la parité était faible à l'AG et dans le CA élu, que des pays importants n'ont pas participé à l'Assemblée générale (Turquie, Suède, Danemark, et pays d'Europe de l'est).

En dépit des difficultés, la Plate-forme est porteuse d'espoir et d'attentes. Le grand défi du moment est la collecte de fonds pour le futur travail de la Plate-forme, en particulier pour la première réunion du CA. L'appel à propositions de l'UE sera lancée en janvier 2008 et la Plate-forme espère recevoir des fonds de l'UE mais il ne sera pas possible pour l'UE de signer un éventuel contrat avant fin 2008, ce qui laisse la Plate-forme dans une situation financière difficile pour 2008.

11. Document sur le Réseau d'alerte migrant/réfugiés (modérateur : Colm Regan)

Avec la participation de Chadi Sidhom

Marc Schade-Poulsen a présenté le document à propos du réseau d'alerte sur les migrants et réfugiés (voir document N° 10) rédigé par Maria De Donato, membre du CE, Marc Schade-Poulsen et Chadi Sidhom. Il a expliqué qu'il s'agissait en fait d'un « non-document », d'un document exploratoire – et que le groupe de rédaction souhaiterait recevoir les commentaires du CE afin de faire avancer les choses de sorte que le GT puisse commencer à rédiger un document conceptuel précisant le cadre et l'objectif du travail qui pourrait être discuté à la prochaine réunion du CE.

Marc Schade-Poulsen a indiqué que la nécessité de suivre les cas de personnes expulsées d'un pays à un autre avait été suggérée à l'origine par la LDH et discutée pendant longtemps dans le GT Migrations. L'idée était de mobiliser des moyens juridiques et politiques (réseaux régionaux, organisations internationales et juridiques, etc.) pour réagir quand des violations de droits se produisaient (il ne s'agit pas de s'occuper de cas déjà pris en charge par d'autres organisations). Comme les organisations membres du sud ne sont pas très expérimentées dans les problèmes de migrations, le REMDH pourrait les inclure dans son travail et échanger des informations avec elles. La Fondation Ford avait contacté le REMDH et l'avait encouragé à poursuivre son idée. Mais le REMDH doit veiller à ne pas créer une nouvelle structure dans la région qui pourrait donner naissance à des luttes de pouvoir. La non structure du Réseau d'alerte n'est pas encore claire mais sa taille et son objectif doivent être limités dès le départ. Le travail sera coordonné par le REMDH par le biais de son Groupe de travail Migrations et suivi par le CE.

D'après Michel Tubiana, le REMDH était sur le point de créer une structure politique avec des objectifs politiques en effet le Réseau d'alerte – ou observatoire – assurerait la coordination de missions, ferait de la sensibilisation, etc. A long terme le Réseau d'alerte deviendrait autonome, avec sa propre direction, toujours selon Michel Tubiana. Ce dernier a aussi demandé où travaillerait le réseau (région euro-méditerranéenne ou au-delà ?). Michel Tubiana a suggéré de créer à la place d'un réseau une non structure en allouant des fonds au sein du REMDH pour assurer le suivi de cas spécifiques concernant des migrants, en coopération avec d'autres organisations, avec synthèse sur les pratiques en cours.

Iain Byrne partageait certaines des inquiétudes de Michel Tubiana et a demandé s'il y avait de l'argent disponible pour le Réseau d'alerte et si ce dernier était le modèle le plus efficace pour travailler sur les migrations ou s'il y avait d'autres modèles à considérer avant d'aller plus loin sur le document. Finalement il a

fait observer que le comité consultatif du Réseau d'alerte risquait de ne pas être en mesure de prendre des décisions assez rapidement. Kamel Jendoubi a également émis des doutes sur la nécessité d'un tel réseau pour le REMDH afin d'échanger des informations avec les organisations qui travaillent sur les problèmes de migrations puisque le REMDH peut déjà organiser des rencontres avec les organisations en question à la place.

Chadi Sidhom a souligné l'importance d'aller au-delà des membres du REMDH pour pouvoir accéder à l'information sur les problèmes de migrations auprès d'organisations qui ne sont pas nécessairement spécialisées dans les droits de l'Homme, et d'essayer d'organiser des échanges d'informations afin d'être plus efficace dans le suivi de cas individuels.

Finalement, Colm Regan a résumé le débat en disant que le CE avait quelques réserves à aller plus loin, en particulier en ce qui concerne la cohérence interne, l'envergure du travail etc. tels qu'elles sont décrits dans le document actuel. Il a donc été décidé de demander au GT de voir s'il existe d'autres modèles possibles, en prenant en compte les commentaires faits par les membres du CE. Et Michel Tubiana a proposé de commenter les aspects juridiques du document.

Décisions :

- Le GT Migrations réexaminera le document à la lumière des commentaires du CE
- Le document doit être plus clair sur la différence entre le travail politique et le travail juridique (suivi juridique des cas ou prise de position politique du REMDH à propos d'événements spécifiques).

12. Questions concernant les adhérents (modérateur : Colm Regan)

a. Ramallah Center for Human Rights

Iain Byrne a présenté le Ramallah Center for Human Rights et fait observer que l'organisation avait reçu de bonnes recommandations de certains membres, y compris ACHRS. Il a recommandé que l'organisation soit acceptée comme membre bien que le nombre maximum de membres du REMDH en Palestine ait déjà été atteint.

Kamel Jendoubi était d'accord sur le fait qu'il serait bon d'avoir cette organisation comme membre mais avait des inquiétudes sur le bien fondé de faire une exception pour la Palestine, la limite étant de trois membres par pays. Il a suggéré une solution pour débloquer la situation : accepter temporairement l'organisation comme membre associé. Marc Schade-Poulsen a proposé de décider à partir de quel moment il fallait appliquer des critères et principes plus systématiques pour accepter de nouveaux membres et souligné l'importance de discuter l'équilibre nord-sud.

Décisions :

- Examiner le Règlement intérieur du REMDH et discuter les conséquences financières et difficultés qu'il y a à assurer un bon équilibre (équilibre nord-sud, et) à la prochaine réunion du CE.

b. Communiqué de presse concernant la Fédération Internationale Helsinki pour les droits de l'Homme (IHF)

Marc Schade-Poulsen, directeur exécutif, a informé le CE de la faillite de l'IHF et de sa disparition.

d. LADDH :

Moataz El Fegierly a expliqué qu'au cours des derniers mois, un des membres du GT Liberté d'association, Boudjma Redouane, avait été renvoyé de la LADDH et que la LADDH était divisée en deux groupes suite à des conflits internes. Moataz El Fegierly a demandé comment le REMDH pouvait l'aider car il serait injuste de le renvoyer du GT Liberté d'association.

Kamel Jendoubi a informé les membres du CE du fait que le sujet avait déjà été discuté à la réunion du Quartet le 16 novembre et que le Quartet avait décidé d'envoyer une mission en Algérie pour faire un rapport sur la situation de la LADDH. Le Quartet avait demandé à Amine Abdelhamid de se rendre en Algérie ; malheureusement il n'avait pas pu le faire.

Décisions :

- Trouver une personne parlant français qui puisse se rendre en mission en Algérie avant la prochaine réunion du CE et faire un rapport sur la situation de la LADDH. Entre-temps le REMDH restera en contact avec la LADDH.

d. FIDH

Michel Tubiana a rappelé aux membres du CE que Driss El Yazami de la FIDH était censé rédiger un projet d'accord entre la FIDH et le REMDH.

13. Urgences (modérateur : Moataz El Fegiery)

(Il n'y a eu aucune urgence proposée à la réunion)

14. Adoption de la déclaration du CE (modérateur : Moataz El Fegiery)

(Voir ci-dessus, 5. Discussion des points de la déclaration du CE suite à la réunion et élection d'un groupe responsable de sa rédaction)

15. Dates et lieu de la prochaine réunion du CE

Décision :

- La prochaine réunion du CE aura lieu les 18-20 avril au Maroc.